

# Éco'Énergies (CCI Nice Côte d'Azur)

## France – Alpes-Maritimes et Var

RESPONSABILITÉ	PUBLIQUE
<b>Responsable du programme</b>	CCI Nice Côte d'Azur
<b>Unité de mise en œuvre du programme</b>	CCI Nice Côte d'Azur
<b>Modèle de mise en œuvre</b>	Les contrats de performance énergétique (CPE)
<b>Services d'exploitation</b>	Marketing Facilitation Conseils financiers
<b>Type de projets</b>	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments) Énergies renouvelables
<b>Ambitions/Objectifs</b>	Mécanisme de marché
<b>Bénéficiaires</b>	PME
<b>Mécanisme de financement</b>	Capitaux/Fonds propres Établissements financiers Propriétaires fonciers Sociétés de services énergétiques (SSE)
<b>Instruments financiers</b>	Prêts Subventions Subventions aux entreprises publiques Financement des CPE

## Récapitulatif

Éco'Énergies est un programme d'efficacité énergétique développé par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nice Côte d'Azur pour les départements des Alpes-Maritimes et du Var. Ce programme veut venir en aide aux petites et moyennes entreprises du secteur tertiaire et du secteur industriel en facilitant la rénovation énergétique de leurs bâtiments ou de leurs sites industriels.

Il s'adresse aux entreprises situées dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var, dans la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), dans le sud-est de la France.

Le programme cible 6 groupes, à savoir :

- secteur de l'hôtellerie ;
- secteur de la santé (hôpitaux et centres d'accueil de personnes âgées) ;
- secteur de la distribution (détaillants, supermarchés, grands magasins ...) ;
- secteur logistique ;

- secteur industriel ;
- bureaux.

La CCI fait une estimation des économies potentiellement réalisables et invite un certain nombre de sociétés de services énergétiques présélectionnées (SSE) à préparer une proposition dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE). La première phase du projet retient 5 SSE, dont 3 jouissant d'une couverture nationale et 2 sociétés de services énergétiques régionales.

Le programme se trouve dans sa phase initiale de développement avec un certain nombre de projets en cours.

Aucun résultat sur les investissements ou sur les économies réalisées n'est disponible à ce stade.

Toutefois, le programme semble intéressant car il est l'un des seuls en Europe qui cible spécifiquement le secteur des petites et moyennes entreprises (PME).

## Comment cela fonctionne-t-il ?

La CCI adopte une méthode en 3 étapes :

1. Estimation des économies d'énergie potentielles.
  - a. Visite préliminaire (gratuite) et audit par un représentant de la CCI. La CCI a développé un outil pour collecter des données essentielles qu'elle transmettra directement à la SSE présélectionnée.
  - b. La SSE réalise un audit (gratuit) plus détaillé et fait une proposition préliminaire pour le financement prévu et la performance énergétique escomptée.
2. Mise en place du contrat CPE (la CCI apporte son aide au client, si nécessaire).
  - a. Rédaction et signature du contrat CPE, fondé sur un contrat type, entre la SSE et l'entreprise cliente.
  - b. Financement des travaux et remboursement en fonction de l'épargne garantie.
3. Mise en place de la garantie d'économies d'énergie.
  - a. Réalisation des travaux par la SSE.
  - b. Exploitation et entretien du site garantis pendant la durée totale du contrat.
  - c. Suivi de la performance énergétique garantie.

Les principaux domaines techniques couverts dans les audits sont le chauffage, le refroidissement, la ventilation, l'éclairage, la production d'eau chaude et le matériel de bureau.

Le délai de mise en œuvre moyen est de 6 à 18 mois. 90 % à 95 % des économies réalisées servent à rembourser l'investissement.

Le service s'adresse à environ 2 000 entreprises qui présentent une consommation d'énergie annuelle d'un montant minimum de 30 000 €/an (correspond plutôt aux moyennes entreprises qu'aux petites).

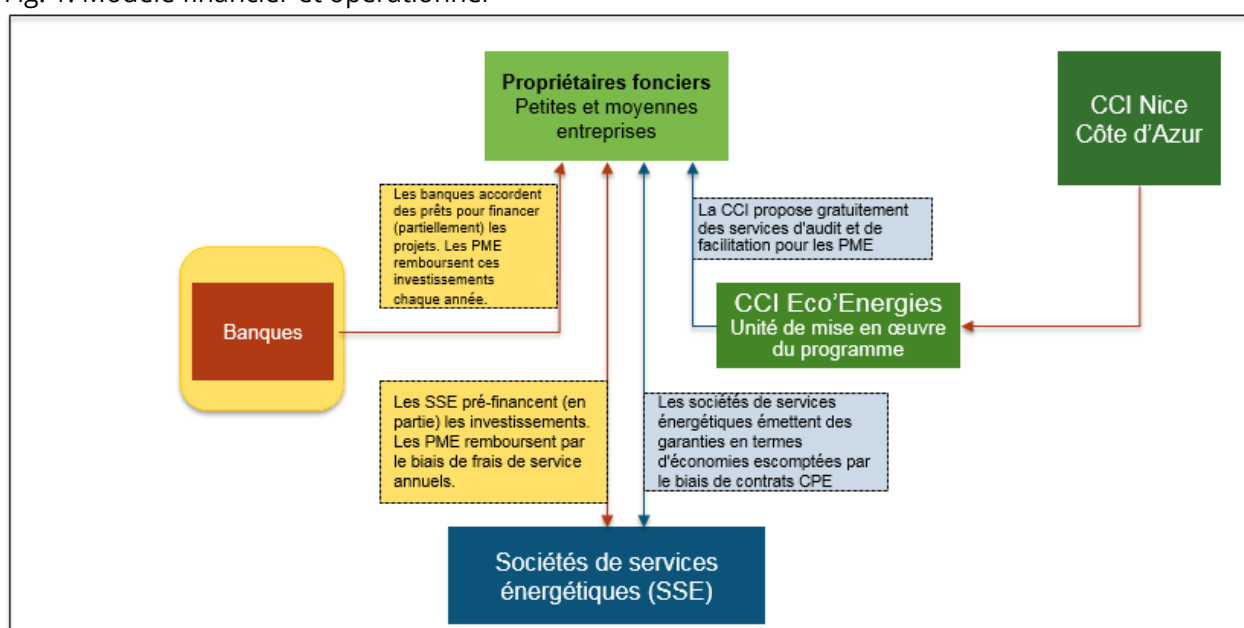
Le marché ciblé est le suivant :

Groupe cible	Nombre d'entreprises	Consommation énergétique par an	Cible typique

secteur de l'hôtellerie ;	307	53 M €	5*, 4* et 3* > 100 chambres
Santé	312	23 M €	Foyers pour personnes âgées avec plus de 50 lits, hôpitaux privés et cliniques
Distribution	504	34 M €	> 350 m <sup>2</sup> pour le secteur de l'alimentation, sinon > 600 m <sup>2</sup>
Logistique	170	9 M €	> 2 500 m <sup>2</sup> pour le secteur de l'alimentation, sinon > 5 000 m <sup>2</sup>
bureaux.	676 (+/- 2 M de m <sup>2</sup> )	32 M €	Propriétaire/Gérant de > 3 000 m <sup>2</sup>

Aucune donnée n'est disponible pour le secteur de l'industrie. Pour ce secteur, le nombre de projets sera dans tous les cas très limité.

Fig. 1. Modèle financier et opérationnel



## Unité de mise en œuvre du programme

La CCI Nice Côte d'Azur est l'unité de mise en œuvre du programme Éco'Énergies, lancé en septembre 2014.

L'unité agit comme un négociant, un agrégateur, un facilitateur et un conseiller financier.

Ses activités principales comprennent :

- Commercialisation du programme auprès du public cible (PME)
- Estimation des économies d'énergie potentielles.
- Présentation des SSE envisagées
- Facilitation du processus d'accord contractuel entre la SSE et la PME
- Aide dans le suivi du projet

Pour l'organisation du programme Éco'Énergies, la CCI emploie 2 équivalents temps plein (ETP), dont un coordinateur de projet à mi-temps. Les coûts en personnel sont financés sur les budgets internes de la CCI.

<b>Structure juridique</b>	Organisme administratif public gouvernemental
<b>Description des actionnaires</b>	Société de services publics
<b>Fonds propres</b>	N/A
<b>Actionnaires</b>	CCI Nice Côte d'Azur
<b>Personnel dédié au programme</b>	Faible
<b>Coût d'exploitation du programme</b>	Faible

## Organisation et partenariats

Aucun

## Bénéficiaires

<b>Bénéficiaires</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>Type de projets</b>	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments) Énergies renouvelables
<b>Soutien opérationnel</b>	Facilitation du projet prise en charge par l'unité de mise en œuvre du projet
<b>Aide financière</b>	Audit énergétique gratuit

## Mécanisme de financement

<b>Financement par l'Unité de mise en œuvre du programme</b>	+/- 200 000 €
<b>Financement des projets</b>	Les projets sont financés par les PME, par le biais de prêts bancaires, ou par la SSE. Les projets sont éligibles à l'obtention de certificats d'économies d'énergie. Il s'agit là d'un système de subventions. Les économies d'énergie peuvent générer des certificats qui peuvent être à leur tour échangés. Dans un tel système, les producteurs ou les fournisseurs d'électricité, de gaz et de pétrole sont tenus de mettre en place au bénéfice de l'utilisateur final des mesures d'efficacité énergétique qui correspondent à un pourcentage prédéfini de leur couverture énergétique annuelle. Si les producteurs d'énergie ne respectent pas l'objectif obligatoire en matière de consommation d'énergie, ils sont tenus de payer une pénalité. Les certificats d'économies d'énergie sont délivrés aux producteurs dès qu'une certaine quantité d'énergie est économisée. Le producteur peut ensuite utiliser le certificat pour garantir sa mise en conformité avec les réglementations en vigueur, ou il peut le vendre à des tiers qui ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs.
<b>Mécanisme de</b>	Capitaux/Fonds propres

<b>financement</b>	Établissements financiers Propriétaires fonciers Sociétés de services énergétiques (SSE)
<b>Volume des fonds</b>	N/A
<b>Type de fonds</b>	N/A
<b>Sources des fonds</b>	N/A
<b>Instruments financiers</b>	Prêts Subventions Subventions aux entreprises publiques Financement des CPE

## Résultats

Les premiers projets sont en cours de réalisation. Aucune donnée n'est encore disponible sur les volumes d'investissements ou d'économies.

## Coordonnées

### Chambre de Commerce Nice Côte d'Azur

CS 11259

20, Bld Carabacel

06005 Nice Cedex 1

France

Contact : Jean-Christophe Clément

Tél. : 0800 422 222

[energie@cote-azur.cci.fr](mailto:energie@cote-azur.cci.fr)

[www.cote-azur.cci.fr/energie](http://www.cote-azur.cci.fr/energie)

## Fiche d'information

### Informations générales

Pays	France
Modèle	Eco'Energies
Date de création	2014

### Description du modèle

Responsabilité	Publique
Responsable du programme	CCI Nice Côte d'Azur
Unité de mise en œuvre du programme	CCI Nice Côte d'Azur
Services d'exploitation	Marketing Facilitation Conseils financiers
Modèle de mise en œuvre	Les contrats de performance énergétique (CPE)
Type de projets	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments) Énergies renouvelables
Bénéficiaires	PME

Couverture géographique	Région
-------------------------	--------

### Descriptif du mode financier

Financement du projet	Publique
Mécanisme de financement de projet	Capitaux/Fonds propres Établissements financiers Propriétaires fonciers Sociétés de services énergétiques (SSE)
Instruments financiers	Prêts Subventions Subventions aux entreprises publiques Financement des CPE
Modèle de remboursement	Accord d'économies garanties

### Profil de risque du projet

Risque de performance	SSE
Recours	Actifs installés
Risque financier	Établissements financiers Propriétaires fonciers Sociétés de services énergétiques (SSE)

### Exigences du modèle

Besoins en personnel	Faible Moins de 5 ETP
Exigences en matière de capitaux propres ou de financement	Faible Moins de 1 million d'euros

### Indicateurs clés du modèle

Volume d'investissement depuis la création	Inconnu
Taille du projet (ou du portefeuille de projets)	Inconnu
Niveau d'économie d'énergie moyen	10 % - 50 %

### Stade de développement

Stade de développement/de mise en œuvre	Mise en route
Maturité du développement opérationnel	Mise en route
Maturité du développement financier	Mise en route

### Qualifications

Niveau d'établissement	Nouveau modèle
Potentiel de croissance	Vaste
Évolutivité du modèle	Élevée
Reproductibilité du modèle	Élevée

## Sources

<http://www.cote-azur.cci.fr/Services-aux-entreprises/Produits/Eco-Energies>

Jean-Christophe Clément, Présentation projet Eco'Energies, La solution pour réduire votre facture énergétique, @ESKIMO atelier international WebConf, 10 juin 2015.

Interview de Jean-Christophe Clément par Lieven Vanstraelen, août 2015.